



## **CENTRE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE DU CONGO DE POINTE-NOIRE (CEMACO PNR)**

### MODELE DE CLAUSE COMPROMISSOIRE

« Tous différends survenant à l'occasion du présent contrat seront résolus par voie d'arbitrage sous l'égide du Centre de Médiation et d'Arbitrage du Congo de Pointe-Noire (CEMACO PNR) 15, Boulevard Charles de Gaulle, 3<sup>e</sup> étage Immeuble LINCOLN IMMOCO, conformément à son Règlement que les parties déclarent connaître et accepter.

Les parties s'engagent à exécuter de bonne foi la sentence arbitrale qui sera rendue par le tribunal arbitral ».

### MODELE DE CLAUSE DE MEDIATION

« Tous différends survenant à l'occasion du présent contrat seront résolus par voie de médiation sous l'égide du Centre de Médiation et d'Arbitrage du Congo de Pointe-Noire (CEMACO PNR) 15, Boulevard Charles de Gaulle, 3<sup>e</sup> étage Immeuble LINCOLN IMMOCO, conformément à son Règlement que les parties déclarent connaître et accepter.

Les parties s'engagent à exécuter de bonne foi l'accord de médiation qui sera conclu ».

### MODELE DE CLAUSE MIXTE : **MEDIATION ET D'ARBITRAGE**

« Tout différend découlant du présent contrat sera préalablement soumis à la procédure de médiation prévue par le règlement du CENTRE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE DU CONGO de Pointe-Noire (CEMACO PNR), 15, Boulevard Charles de Gaulle, 3<sup>e</sup> étage Immeuble LINCOLN IMMOCO.

En cas de non accord, le différend sera (définitivement) tranché selon le règlement d'arbitrage du CENTRE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE DU CONGO de Pointe-Noire (CEMACO PNR), 15, Boulevard Charles de Gaulle, 3<sup>e</sup> étage Immeuble LINCOLN IMMOCO que les parties déclarent connaître et accepter.

Les parties s'engagent à exécuter de bonne foi la sentence arbitrale qui sera rendue par le tribunal arbitral ».